

l'agriculteur normand

La Presse Agricole de Normandie Service Annonces Légales

1, rue Léopold Sédar Senghor – CS 50634 – 14914 CAEN Cedex 09 Tél. : 02.31.70.88.19. Mail : an.legales@agriculteur-normand.com

Caen, le 6 octobre 2025

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : N° 20251006TS

Cette annonce a été mise en ligne le 06/10/2025 sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : CALVADOS

P. FEREY

En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 V du code de commerce, une amende de 8 000 € a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de NORMANDIE à l'encontre de la société TAMPLEU SPRIET pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de NORMANDIE dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du code de commerce en matière de délais de paiement.